BSAFE Confident online

Cofinancé par l'Union européenne

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** · Pour diffusion immédiate

# Arnaques et harcèlement en ligne : un projet européen veut entendre les adultes bruxellois

*BSAFE lance un questionnaire anonyme de 8 à 10 minutes, ouvert jusqu'au 20 novembre 2026, et invite à de courts groupes de discussion en ligne en novembre.*

**Bruxelles, 30 octobre 2026** — ARTIFESTO ASBL (Bruxelles) et BRAINSHOT (Athènes) lancent **BSAFE – Be Confident Online**, un projet Erasmus+ qui créera des formations gratuites pour aider les adultes à faire face aux arnaques, au harcèlement en ligne et aux risques pour la vie privée. Avant d'écrire ces formations, le projet veut savoir ce que vivent réellement les adultes, en particulier les parents d'élèves de 12 à 15 ans (premier degré du secondaire), les personnes de plus de 50 ans, les personnes arrivées d'un autre pays et les personnes à la recherche d'un emploi.

Selon l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA, mai 2026), une personne sur quatre dans l'UE a déjà été piégée en ligne et a transféré de l'argent ou donné des données personnelles, et la Belgique figure parmi les cinq pays les plus touchés. En 2024, le phishing a coûté près de 49 millions d'euros aux Belges, selon Febelfin.

Les réponses serviront à concevoir des formations courtes et gratuites qui partent des situations réelles : ce qui inquiète les adultes, ce qu'ils font déjà pour se protéger et ce qui les aiderait vraiment. Toutes les ressources seront publiées en accès libre en 2027.

Pour participer, il suffit de répondre au questionnaire anonyme (8 à 10 minutes, en français, en anglais ou en grec). Les personnes qui souhaitent aller plus loin peuvent s'inscrire à un court groupe de discussion en ligne (30 à 40 minutes). Les enseignant·es, formateur·rices, psychologues et travailleur·ses sociaux sont invités à un entretien d'environ 15 minutes, via le même formulaire.

### Informations pratiques

| | |
|---|---|
| **Questionnaire** | anonyme, 8 à 10 minutes, jusqu'au 20 novembre 2026<br>**www.bsafeproject.eu/fr/survey.html** |
| **Inscription** | groupes de discussion et entretiens<br>**tally.so/r/Mek1bA** |
| **Groupes de discussion** | novembre 2026, en ligne (visioconférence), 30 à 40 minutes · Entretiens : environ 15 minutes |
| **Langues** | français, anglais, grec · Gratuit |

– FIN –

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'AEF-Europe, l'Agence nationale Erasmus+. Ni l'Union européenne ni l'autorité octroyant la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.

## À propos de BSAFE

**BSAFE – Be Confident Online : renforcer la résilience face au harcèlement, à l'intimidation et aux arnaques** est un projet européen de 15 mois (septembre 2026 – novembre 2027) qui aide les adultes, et en particulier les parents, à se protéger et à protéger leur famille en ligne. Il propose gratuitement des micro-formations, une boîte à outils pour formateurs, des podcasts et un quiz d'auto-évaluation en français, anglais et grec, et organise des ateliers et des webinaires de formation de formateurs en Belgique et en Grèce. BSAFE est mené par ARTIFESTO ASBL (Bruxelles, coordinateur) et BRAINSHOT (Athènes) et est cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Toutes les ressources sont gratuites et libres de droits sous licence Creative Commons sur www.bsafeproject.eu.

## Contact presse

**info@bsafeproject.eu**
**www.bsafeproject.eu**

## Notes aux rédactions

Sources : FRA, « Online fraud – people's experiences across the EU », mai 2026 ; Febelfin, étude phishing 2024 (publiée en 2025). Photos disponibles sur demande (avec l'accord des personnes). Code du projet 2026-1-BE01-KA210-ADU-000449295.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'AEF-Europe, l'Agence nationale Erasmus+. Ni l'Union européenne ni l'autorité octroyant la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.